

M A I R I E D

ARRONDISSEMENT communal d.

Du jour du mois de an République.

ACTE DE NAISSANCE de
né le à heure du fil
de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin,

Second témoin,

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi maire
d. faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

M A I R I E D

ARRONDISSEMENT communal d.

Du jour du mois de an République.

ACTE DE NAISSANCE de
né le à heure du fil
de

Le sexe de l'enfant a été reconnu être

Premier témoin,

Second témoin,

Sur la réquisition à nous faite par

Et ont

Constaté suivant la loi, par moi maire
d. faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.